

Obligation suite depart du domicile ?

Par chapuis, le 02/09/2010 à 10:58

Bonjour,

j'ai acheté une maison avec mon ami. j'ai quitté le domicile le 15 juillet dernier. Je règle la partie du prêt en attendant que le monsieur rachète la maison à son nom.. quelles sont mes obligations dans ce cas-là (pas marié, ni pacsé..) et un bien en commun avec des prêts en cours..

d'avance merci

Par mimi493, le 02/09/2010 à 15:11

Obligations à quel niveau ?